

Remorque pour engins de sport

Marque de fabrique

H E I N E M A N N

Type

BA 100 B

Fiche d'homologation No

CH 9380 21

Constructeur
Identification

W. HEINEMANN GmbH & Co. KG, D-5910 Kreuztal-Krombach

"BA 100 B" sur la plaquette du constructeur

"10 AH" devant le No du châssis

Plaquette constructeur

à droite, à l'avant, en haut sur le longeron

Numéro du châssis

à droite, à l'avant, en haut sur le longeron

Importateur principal

E. KAPP AG, 8031 Zürich

Véhicule homologué

10AH00305

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension

caoutchouc

Direction

-

Frein de service

mécanique, par inertie, à expansion interne,

sécurité de rupture, dispositif automatique de recul

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne

Carrosserie

Remorque à bateaux

Dimensions

intérieur

extérieur

Longueur

6740-7690

Largeur

1880-2300

Hauteur

1240

Porte à faux

av

av

ar

2220-3170*

Empattement

Voie

av

1650

Dist. anneau axe

av

4520 *

Distance pivot

-

axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

50

300

350

Charge utile ou

selon le bateau

Poids effectif

Poids total

selon le bateau

Garantie fabrique

50

1200

1200

Dimens. pneus

205/70 R 14 +)

Ply / bar.

R / 2,5

Charge

1400

pour V max

100

Vitesse maximale selon constructeur

80

Vitesse maximale selon tenue de route

80

Equipement §)		Moteur de travail	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	_____ Type _____
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	_____ à 1/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar 2a (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptrés	av I (E)	Déparasitage	_____
	lat. I (E)		
	ar III (E)	Indications pour le permis de circulation	
Feux de gabarit	av A (E)	Genre remorque	<u>Remorque p.engins de sport</u>
	lat. _____	Marque et type	<u>HEINEMANN BA 100 B</u>
	ar R (E)	FH-No CH	<u>9380 21</u>
ar vers l'av	ML CH 1 2204 02 §)	Carrosserie	<u>remorque à bateaux</u>
Eclairage plaque	2/ <u>séparé</u>	Poids à vide sel. bulletin pesage	<u>Charge utile s. bateau</u>
Cale	2/ <u>270x120x160 mm</u>	Poids de service	_____ Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Dimensions : avec l'essieu en position médiane.

+) Variante de pneus: 195 R 14 charge 1380 (2,5) V-max. 100 km/h.

§) Equipement : lorsque la longueur du véhicule dépasse 7000 mm, des feux de gabarit arrière, dirigés vers l'avant, sont obligatoires.

A partir d'une largeur de 2100 mm, une voiture motrice de même largeur ou avec entraînement sur toutes les roues est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 23.06.80

Service fédéral d'homologation